



Projet d'ordre du jour

Points à l'ordre du jour	Temps alloué
1. Accueil de la présidente	2 min.
2. Secrétaire : Mélanie Landry	2 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par la présidente	2 min.
4. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre (10 décembre 2019)	5 min.
5. Bonnes nouvelles de la direction. Partenariat avec la municipalité NDDP semaine de relâche, compréhension des parents Conférence Karine Soucy	10 min.
6. Approbation : Grille-matières 2020-2021	15 min.
7. Information : Critères d'inscription 2020-2021 - Mozaik + changement école de quartier vs choix des parents - Formation des groupes, école défavorisée, maternelle 4 ans - 6e année de fréquentation	10 min.
8. Consultation ➤ Acte d'établissement 2020-2021 ➤ Liste des écoles 2020-2021 ➤ Plan triennal et planification 2020-2023	10 min.
9. Approbation : Éducation sexualité, contenu par année scolaire	6 min
10. Information : Normes et modalités - remise des bulletins 2 ^e étape (mars),	5 min.
11. Mise à jour du budget du CÉ	8 min.
12. Approbation : Dérangements pédagogiques	6 min.
13. Information : Suivi d'Annie Morneau, service de garde (résolution pour fermeture à la relâche)	7 min.
14. Information : suivi du comité de parents	10 min.
15. Rappel : Date de la prochaine rencontre (6 avril 2020 aux Pèlerins)	1 min
16. Approbation : Levée de l'assemblée	1 min

Total : 100 min

L'information "Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs - Admission et inscription" provenant d'Éric Choinière a été acheminée à tous par courriel le 27 janvier.